

» PRESSE NATIONALE

Politique 

L'EXPRESSI
QUOTIDIEN

VŒUX DU NOUVEL AN / PERFORMANCES ÉCONOMIQUES : OUATTARA SALUE LA CONTRIBUTION DU SECTEUR PRIVÉ

A l'occasion de la présentation des vœux du Nouvel An tenue, hier, mardi 14 janvier 2025, à la Présidence de la République sis à Abidjan-Plateau, le Chef de l'État, Alassane Ouattara, a salué l'engagement des acteurs publics et privés dans la bonne marche de l'économie nationale malgré l'environnement international difficile. Le Président Ouattara a salué l'engagement des entreprises publiques et privées ivoiriennes pour les actions multiformes qui ont contribué à la bonne marche du pays en dépit d'un environnement international difficile. « La vision 2030 s'articule fortement autour du développement du secteur privé et de la promotion de l'entrepreneuriat national. Je voudrais vous assurer que l'État continuera d'être à vos côtés pour une Côte d'Ivoire plus performante », a-t-il déclaré.

L'inter

PREMIÈRE ÉDITION DES JNPCA 2025 : LE VICE-PRÉSIDENT TIÉMOKO MEYLIET KONÉ ANNONCÉ

Le Vice-président de la République de Côte d'Ivoire, Tiémoko Meyliet Koné, est l'invité d'honneur des Journées nationales du producteur du coton et de l'anacarde (JNPCA 2025), prévues, les 17 et 18 janvier 2025, au Parc des expositions d'Abidjan - Port-Bouët. « Valoriser durablement le potentiel des filières coton et anacarde pour des producteurs prospères », tel est le thème principal de ces rencontres qui réuniront plus de 1200 acteurs de ces deux filières. A l'occasion, pour la première journée, le vendredi 17 janvier 2025, le Vice-président procédera à la remise de prix à une quinzaine de producteurs.

L'INTELLIGENT
AFRIQUAIN

VŒUX DE NOUVEL AN AU CHEF DE L'ÉTAT : APPEL À DES ÉLECTIONS APAISÉES ET MOBILISATION DES CHEFS TRADITIONNELS

Les guides religieux et chefs traditionnels ont présenté leurs vœux de Nouvel An au Président Alassane Ouattara. Ils ont, à cette occasion, lancé un appel pour des élections apaisées en octobre 2025. Lors de la dernière journée de cette cérémonie, le mardi 14 janvier 2025, des forces vives de la Nation se sont succédé dans la salle des Pas perdus du Palais présidentiel d'Abidjan-Plateau. Le porte-parole des confessions religieuses, Monseigneur Ignace Cardinal Bessi Dogbo, a formulé un souhait unique pour le Chef de l'État : la paix. « Que 2025 mette fin définitivement à la fatalité des violences électorales », a-t-il ajouté.

PROTECTION DES MIGRANTS, COOPÉRATION MULTILATÉRALE : LÉON KACOU ADOM MULTIPLIE LES RENCONTRES

Forte d'une riche expérience de l'action dans des contextes migratoires complexes, et animée par la volonté de faire évoluer le discours sur les migrants, Amy Pope qui a pris fonction de Directrice générale de l'Organisation internationale pour les migrants (OIM), le 1er octobre 2023, était à la tête d'une forte délégation, face au ministre ivoirien des Affaires étrangères, Léon Kacou Adom, ce mardi 14 février 2025. Les deux personnalités ont passé en revue les attentes de la Côte d'Ivoire envers l'Institution mondiale chargée de la question des migrants. Ils ont saisi l'occasion pour analyser les différentes solutions plausibles pour les réfugiés des pays voisins massés aux frontières Nord de la Côte d'Ivoire. Le chef de la diplomatie ivoirienne a également reçu le représentant pays de la KOICA, structure de coopération sud-coréenne.

Economie 

ÉCONOMIE NATIONALE / FAMAN TOURÉ : « LE TAUX D'INFLATION DEVRAIT BAISSER EN 2025, À ENVIRON 3 % »

Au nom du secteur privé, du monde académique, des entreprises publiques, des organisations de la société civile et des organisations de défense des droits de l'Homme, Faman Touré, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI) a présenté les vœux du Nouvel An au Président de la République, Alassane Ouattara, hier, mardi 14 janvier 2025, au Palais présidentiel à Abidjan-Plateau. A cette occasion, le président de cette chambre consulaire a informé l'opinion de ce que, contrairement aux tendances observées sur le plan sous-régional, l'inflation en Côte d'Ivoire, au titre de l'année qui s'est ouverte, devrait être contenue et passera, selon les prévisions, de 4 à 3%. « Quant au taux d'inflation attendu à 4% en 2024, il devrait baisser en 2025, à environ 3 %, selon les prévisions », a-t-il annoncé.



CIMENT : LE GOUVERNEMENT FIXE LES NOUVEAUX PRIX SUR TOUTE L'ÉTENDUE DU TERRITOIRE

Le Gouvernement, à travers un arrêté interministériel en date du 26 décembre 2024, signé des ministres Souleymane Diarrassouba (Commerce et Industrie) et Adama Coulibaly (Finances et Budget), a fixé les nouveaux prix du ciment sur toute l'étendue du territoire. « Les prix de vente du ciment, toutes taxes comprises (TTC), sont fixés à minima et à maxima conformément aux montants indiqués dans l'annexe du présent arrêté interministériel », indique l'article 1er de l'arrêté interministériel. Selon l'arrêté interministériel, les prix maxima TTC de la tonne de ciment sont fixés à Abidjan entre 95 000 FCFA et 99 000 FCFA livrée à l'usine, entre 97 000 FCFA et 101 000 FCFA la tonne chez le grossiste, entre 102 000 FCFA et 106 250 FCFA, le prix de la tonne de ciment au détail et entre 5 100 FCFA et 4 250 FCFA, le prix du sac de ciment.



UEMOA : LA CÔTE D'IVOIRE DÉMARRE EN FORCE SUR LE MARCHÉ RÉGIONAL

Avec au total 197,64 milliards FCFA (environ 310 millions \$) mobilisés, les premières opérations de 2025 traduisent une confiance des investisseurs envers les titres publics des États de l'UEMOA. Les États membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) ont en effet entamé l'année 2025 avec des émissions de titres publics remarquées sur le marché régional. La Côte d'Ivoire a, pour sa part, réalisé deux opérations majeures. Le 7 janvier, le Trésor ivoirien a en effet ouvert le bal en levant 66 milliards FCFA via des bons du Trésor à 113,119 et 364 jours. L'opération a enregistré un taux de couverture de 194%, signe d'une forte demande des investisseurs.

TRAFIC DE CACAO À LA FRONTIÈRE IVOIRO-GUINÉENNE À SAPILOU : LE PRÉFET, LES COMMANDANTS DE LA GENDARMERIE, DE LA POLICE ET DES FACI DÉBARQUÉS,

Séi Marius n'est plus le préfet du département de Sipilou (Ouest ivoirien), tout comme les responsables de la gendarmerie, de la police et des Forces armées de Côte d'Ivoire (FACI). Selon des sources administratives et sécuritaires, ils ont tous été débarqués, hier, mardi 14 janvier 2025. Il leur est reproché leur passivité dans la lutte contre la fuite et le trafic de cacao à la frontière ivoiro-guinéenne, à Sipilou. Cette décision des autorités ivoiriennes intervient au moment où des acteurs de la filière ont vigoureusement dénoncé ce trafic qui, selon eux, ne serait pas la priorité des forces de l'ordre qui y fermeraient les yeux.

Société 

EN VOYAGE PÉDAGOGIQUE EN CÔTE D'IVOIRE : DOMINIQUE OUATTARA A ÉCHANGÉ AVEC DES ÉTUDIANTS DE HEC-PARIS

Une vingtaine d'étudiants de la célèbre école des Hautes Études Commerciales de Paris (HEC Paris), étaient en immersion en Côte d'Ivoire dans le cadre d'un voyage pédagogique en vue de découvrir les métiers liés à la géopolitique, à la diplomatie et à l'humanitaire. Hier, mardi 14 janvier 2025, ces étudiants ont effectué une visite d'implémentation au Cabinet de la Première Dame, Dominique Ouattara, au siège de la Fondation Children of Africa à Abidjan-Cocody. A l'occasion de celle-ci, ils ont pu s'imprégner des missions et des activités de la Fondation présidée par la Première Dame, notamment dans le cadre de ses actions humanitaires. Ces étudiants étaient conduits par Alexis John Ahee, directeur général du Bureau de représentation de HEC-PARIS de la région Afrique de l'Ouest et du Centre, dont le bureau est basé à Abidjan. Mme Dominique Ouattara a par ailleurs eu des échanges avec ces étudiants de HEC PARIS.

LA MIGRATION DANS LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE : LES NATIONS UNIES RECUEILLENT LES PROPOSITIONS DES DIASPORAS À ABIDJAN

La Commission économique pour l'Afrique (CEA) de l'Organisation des Nations Unies (ONU) organise, ce jeudi 16 janvier 2025, à Abidjan, l'atelier de lancement du projet intitulé : « Renforcer le lien migration-développement en Afrique ». L'objectif est de définir le rôle de la migration dans la stratégie de développement de l'Afrique et de recueillir les propositions et contributions des diasporas, pour la croissance économique du continent. Ce programme, poursuit la CEA, s'appuie sur le constat que les flux financiers initiés par les Africains issus de l'immigration vers le continent sont colossaux, mais ne contribuent pas significativement au développement des États, car ils ne sont pas exploités à bon escient.



LUTTE CONTRE L'EXTRÊME PAUVRETÉ : VOICI LES 4 RÉGIONS LES PLUS PAUVRES

Dr Souleymane Fadiga, directeur général de la Lutte contre la Pauvreté, était l'invité, hier, mardi 14 janvier 2025, de la tribune d'échange « Tout savoir sur » du CICG. Le docteur vétérinaire, ancien fonctionnaire international, a exposé sur la politique mise en place par le Gouvernement pour lutter contre la pauvreté. A l'entame des échanges, il a défini la pauvreté comme « le manque de ressources pour mener une vie décente. Mais, la pauvreté ne se caractérise pas uniquement par une précarité financière. Être pauvre, c'est aussi avoir faim, ne pas avoir accès à l'éducation, à l'eau potable, à l'électricité, à la santé, aux loisirs ». Selon lui, 20 régions sur les 33 que compte la Côte d'Ivoire ont connu une baisse de leur taux de pauvreté, dont les plus significatives sont les régions du Hambol, Cavally, Tonpki et le Kabadougou, qui ont vu leur niveau baissé en moyenne de plus de 10% comparativement à 2018.

MORTALITÉ DE POISSONS DANS LA RIVIÈRE NIOUNOUROU : LE MINISTÈRE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES PREND DES MESURES

Le Ministère des Ressources Animales et halieutiques a annoncé, ce 14 janvier 2025, une série de mesures conservatoires à la suite d'une mortalité massive de poissons dans la rivière Niounourou, située dans le département de Lakota, entre les villages de Tagoberi et Kakolilié. Signalé le 10 janvier, cet incident pourrait être lié à une contamination toxique. Pour protéger les populations et prévenir d'autres risques, plusieurs mesures conservatoires immédiates ont été prises. Il s'agit notamment de l'interdiction de la pêche sur la portion concernée de la rivière, l'interdiction de la consommation et de la commercialisation des poissons provenant de cette zone et la surveillance environnementale renforcée et mise en place d'une cellule de veille sanitaire.

POLLUTION DE LA RIVIÈRE NIOUNOUROU : LES RÉVÉLATIONS DU CIAPOL

Les révélations du CIAPOL sur la pollution de la rivière Niounourou, située entre les villages de Tagoberi et Kokolilié, dans le département de Lakota, fait face à une situation alarmante. Une pollution d'origine encore inconnue a provoqué la mort massive de poissons, suscitant de vives inquiétudes parmi les populations locales et les autorités. À la suite de ce constat, le ministre de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique a pris la décision d'interdire la consommation des poissons et des crevettes provenant de ce cours d'eau jusqu'à nouvel ordre. Selon un inspecteur du CIAPOL, le médecin-chef de Nambézaria a assuré qu'aucun cas d'intoxication alimentaire lié à la rivière n'a été enregistré jusqu'à présent.

YAMOOUSSOUKRO / SÉCURITÉ ROUTIÈRE : DES CARREFOURS ÉQUIPÉS DE FEUX TRICOLORES

Yamoussoukro, la capitale politique et administrative de la Côte d'Ivoire, est impressionnante par ses grandes et imposantes avenues et ses vastes carrefours. Si autrefois la circulation était fluide et les accidents rares, ces dernières années, avec l'essor de l'immobilier et le transfert de la capitale accompagnant l'implantation de certaines Institutions, la circulation est devenue de plus en plus difficile et le nombre d'accidents, à divers carrefours, inquiétants. Face à l'augmentation des accidents à des carrefours tels que celui du Bar Vert, du grand carrefour du stade, du carrefour du quartier Millionnaire et de la Nationale A3, les appels des populations pour équiper ces carrefours en feux tricolores ont été entendues. L'Ageroute a donc installé des feux tricolores aux carrefours Moutons et Bar Vert, grâce à l'appui du ministre-gouverneur du District autonome de Yamoussoukro.

BOULEVARD HOUPHOUËT-BOIGNY / RESTRICTION DE LA CIRCULATION DES MOTOS ET TRICYCLES : LE PLAN DE CIRCULATION PROVISOIRE PRÉSENTÉ

On en sait un peu plus sur le plan de circulation qui sera mis en place à l'entrée en vigueur de la mesure interdisant la circulation des motos et tricycles sur le boulevard Houphouët-Boigny, ex-boulevard Giscard d'Estaing. Le plan de circulation provisoire a été présenté, mardi 14 janvier 2024, à la Tour E à Abidjan-Plateau, aux faitières des entreprises de livraison et autres acteurs concernés par la mesure. Présentant le plan, Tuo Siaka, sous-directeur de la Circulation urbaine à l'OSER (Office de sécurité routière), a indiqué qu'il couvre une section de 9,5 kilomètres, commence au carrefour Aboussouan (Treichville) et s'étend jusqu'au carrefour d'Ancien Koumassi. Les usagers souhaitant se diriger vers Port-Bouët pourront le faire en toute liberté après ce point. Ceux qui se rendent à Koumassi pourront utiliser la bretelle droite, tandis que ceux allant vers Treichville emprunteront le boulevard de Marseille par la gauche.

POUR SOUSCRIRE À UNE ASSURANCE AUTOMOBILE : LA VISITE TECHNIQUE DEVIENT OBLIGATOIRE

Pour souscrire à une assurance automobile, la visite technique devient obligatoire. Selon un arrêté signé par Adama Coulibaly, ministre des Finances et du Budget, il faut désormais la présentation d'un certificat de visite technique en cours de validité. L'arrêté précise que « la détention d'un certificat de visite technique en cours de validité est une condition nécessaire de la souscription d'un contrat d'assurance automobile ». En conséquence, il est interdit aux sociétés d'assurance et à leurs mandataires de conclure des contrats d'assurance pour des véhicules terrestres à moteur dépourvus de ce document. De plus, la durée de validité d'un contrat d'assurance automobile ne pourra excéder celle du certificat de visite technique.

» A L'INTERNATIONAL

Sport ↩



CÔTE D'IVOIRE : QUE DEVIENNENT LES STADES UN AN APRÈS LA CAN 2024 ?

Pour accueillir la CAN, l'État ivoirien n'avait pas lésiné sur les moyens : outre les routes, les centres de santé et les logements, le pays a construit quatre stades à Ebimpé, Yamoussoukro, Korhogo et San Pedro et en a rénové deux à Abidjan et Bouaké. Des enceintes qui continuent de faire vibrer les Ivoiriens, car beaucoup craignaient que ces stades flambant neufs ou rénovés deviennent des éléphants blancs, ces enceintes très coûteuses, délaissées après la compétition. Mais pour l'heure, le bilan semble plutôt rassurant. Un bilan globalement satisfaisant, mais peu rentable, comme l'explique Yassine Idriss Diallo, le président de la Fédération ivoirienne de football. « Les infrastructures sportives en Afrique ne sont pas rentables... Par contre, c'est une exploitation où l'État met les moyens et où les exploitants mettent aussi des moyens. Donc c'est un mix qui nous permet d'entretenir les infrastructures dans de bonnes conditions », a-t-il fait savoir.

» VU SUR LE NET

Politique ↩



ENTRETIEN DU VICE-PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, M. TIÉMOKO MEYLIET KONÉ AU PALAIS DE LA PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE, AVEC LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS (OIM), MME AMY POPE.

Le Vice-président de la République, Tiémoko Meyliet Koné, s'est entretenu, ce mardi 14 janvier 2025, au Palais de la Présidence de la République, avec la directrice générale de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), Amy Pope, qui s'est réjouie d'avoir eu des échanges fructueux avec le Vice-président de la République, notamment sur la nécessité d'une réflexion stratégique pour mieux adresser la problématique des migrations dans laquelle la Côte d'Ivoire joue un rôle central dans la sous-région. Elle a souligné que les progrès économiques réalisés par la Côte d'Ivoire attireront davantage de migrants dans le pays, posant ainsi l'urgence de la nécessité de mener une réflexion plus stratégique qui prenne en compte aussi bien les défis que les opportunités que le phénomène de migration induit.

Société ↩



LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ EN CÔTE D'IVOIRE : DES EFFORTS SOUTENUS POUR DES RÉSULTATS TANGIBLES

Invité du CIGG, ce mardi 14 janvier 2025, à l'émission « Tout savoir sur » consacrée à la lutte contre la pauvreté en Côte d'Ivoire, Dr Souleymane Fadiga, Directeur Général de la Lutte contre la Pauvreté, a éclairé

l'audience sur les stratégies, les défis et les réalisations du Gouvernement en la matière. « La pauvreté, ce n'est pas seulement une question d'argent, c'est une question de dignité. Elle ne se limite pas au manque de revenus, mais inclut aussi la privation d'accès aux besoins fondamentaux comme l'éducation, la santé et l'eau potable », a affirmé d'emblée Dr Fadiga, avant d'ajouter : « Être pauvre, c'est vivre sans les ressources nécessaires pour satisfaire ses besoins essentiels, qu'il s'agisse de se nourrir, de se vêtir ou d'accéder à des services de base. » Selon les données présentées par le DG, le taux de pauvreté monétaire est passé de 39,4 % en 2018 à 37,5 % en 2021. Malgré cette amélioration, le défi reste immense, notamment en milieu rural où l'incidence de la pauvreté atteint 54,4 %, contre 22,2 % en milieu urbain.



AFFAIRE "COUPURES D'ÉLECTRICITÉ QUI AFFECTENT LE FONCTIONNEMENT DES URGENCES PÉDIATRIQUES" : LES PRÉCISIONS DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Le Ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et de la CMU, par le biais de sa direction de la communication, a apporté des précisions concernant les informations selon lesquelles les coupures récurrentes d'électricité affecteraient le fonctionnement des urgences pédiatriques d'Abidjan. Selon le communiqué, les Centres Hospitaliers Universitaires sont dotés de groupes électrogènes qui prennent le relais en cas d'interruption de la fourniture d'électricité. "Concernant les coupures d'électricité qui pourraient affecter le fonctionnement des CHU, comme l'ont rapporté certains médias en ligne et sur les réseaux sociaux, le Ministère souhaite clarifier que les Centres Hospitaliers Universitaires sont équipés de groupes électrogènes. Ces derniers garantissent la continuité des soins en cas de coupure d'électricité", peut-on lire dans le document.



DES CONDUCTEURS DE MOTOS ET VOITURES SANS PERMIS INTERPELLÉS ET DÉFÉRÉS AU PARQUET (POLICE)

Six conducteurs de motos et voitures ont été interpellés et déférés, ce lundi 13 janvier 2025, dans le cadre de l'opération Épervier 10, a appris Abidjan.net dans une note de la police nationale consultée ce mardi. Ces derniers ont été conduits au parquet de la commune du Plateau par le chef de service des Enquêtes Générales de la Préfecture de Police d'Abidjan pour "défaut de permis de conduire", "mise en danger d'autrui" pour "non respect des feux tricolores", "conduite en sens inverse" et "non port de casque". L'opération Épervier 10 a permis de mettre en fourrière plus de 1000 véhicules lors de la première journée.



AGENCE DE PRESSE

Economie



LA CÔTE D'IVOIRE RENFORCE SON STATUT DE HUB ÉNERGÉTIQUE SOUS-RÉGIONAL

Dans le domaine minier, en l'espace d'une décennie, la production d'or en Côte d'Ivoire a été multipliée par 4, celle du manganèse par 30. La Côte d'Ivoire produit aussi de nickel. Sans oublier que les efforts d'exploitation s'orientent vers de nouveaux minerais stratégiques tels que le cobalt, le lithium, etc., essentiels à la fabrication de composants pour les technologies modernes. Dans le secteur des ressources extractives et énergétiques, les réformes engagées ont donné des résultats significatifs qui tendent à en faire un des piliers de la transformation structurelle de l'économie, rapporte un communiqué reçu ce lundi à APA. Selon le document, la découverte des gisements pétroliers et gaziers Baleine et Calao, les deux plus gros gisements qu'a connus le pays, de la mine d'or de Tanda, le projet aurifère Koné..., ouvrent des perspectives prometteuses pour le pays. Ces découvertes majeures renforcent son statut de hub énergétique sous-régional.

Société

Pour une gestion complète du système de contrôle biométrique des élèves affectés de l'État dans le privé secondaire, le Ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation organise, du 13 au 24 janvier 2025, un atelier de réflexion à Jacqueville, une cité balnéaire dans le Sud ivoirien. Cet atelier de réflexion crucial, qui vise à former les membres d'une équipe-projet sur les différents modules, devrait permettre une maîtrise complète du système de contrôle biométrique, au niveau du Ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation. Financée par la Banque Mondiale, à travers le Projet d'Amélioration de la Gouvernance de la Délivrance des Services de base aux citoyens (PAGDS), cette initiative s'inscrit dans la continuité d'un système mis en place depuis le 24 juin 2019, dont la première phase d'application a été prolongée jusqu'en 2025.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels


 @gouvci.official

 @gouvci

 @gouvci.official

 gouvcivideo

 gouvci

 +225 07 87 36 36 36

 @gouvciofficial

 101
Allô Gouvernement



Pour toute information, prière contacter le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.



CICG
Centre d'Information et de
Communication Gouvernementale

UNE CÔTE D'IVOIRE SOLIDAIRE

www.gouv.ci  101
Allô Gouvernement

Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale